

## **Commune d'UFFHEIM**

---

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

#### **DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'UFFHEIM**

#### **DE LA SEANCE DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2018**

---

L'an deux mil dix-huit, le lundi 19 novembre, à 19 h 30, le Conseil Municipal d'Uffheim s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian MARTINEZ, Maire.

Présents : HAAS Bernard, WADEL Patrick, CHAFFARD Jacques, ALMY René, COLETTI Charlotte, HERTER Georges, MOSER Muriel, RIBSTEIN André.

A donné procuration : Mme Sabine ROOS à M. Bernard HAAS

Absent excusé et non représenté : M. Jean-Luc KOERPER, M. Thomas LEIBY

Absent non excusé : M. Alain FEYERTAG

Secrétaire de Séance : Mme Elodie LE GALLOUDEC

#### **ORDRE DU JOUR**

- Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Point 2 / Affaires financières
- Point 3 / Renouvellement du contrat de fourrière avec la SPA
- Point 4 / Droit de préemption urbain
- Point 5 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers
- Point 6 / Rapport des Adjointes & Commissions
- Point 7 / Divers & Informations

Monsieur Christian MARTINEZ souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et donne lecture de la procuration de Madame Sabine ROOS donnant procuration à Monsieur Bernard HAAS puis aborde les points à l'ordre du jour.

**POINT 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du lundi 15 octobre 2018 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

**POINT 2 / Affaires financières**

2.1 Approbation de chèques

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

APPROUVE les chèques suivants

**240,63 €** à titre de remboursement des frais d'électricité par Monsieur Jean-Claude GOEPFERT ;

**145,89 €** à titre de remboursement des frais de gaz par Monsieur Jean-Claude GOEPFERT ;

**438,11 €** à titre de remboursement des frais de gaz par Madame Sophie GRUNER ;

**166,93 €** à titre de remboursement des charges d'entretien chaudière et ramonage par Madame Sophie GRUNER ;

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser ces chèques.

2.2 Budget Communal – Décisions Modificatives

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le budget communal de l'exercice 2018 ;

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

AUTORISE les décisions modificatives suivantes

***INVESTISSEMENT***

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Articles</i>	<i>Montant</i>	<i>Articles</i>	<i>Montant</i>
10226 (10) Taxe d'Aménagement	+ 850 €		
2188 (21) Autres immobilisations corporelles	- 850 €		

2.3 Aménagement de sécurité Rue du 20 Novembre – Avenant Voirie - Eaux pluviales

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le marché conclu avec l'entreprise TP Pays de Sierentz en date du 16 avril 2018 ;

En raison de travaux supplémentaires consécutifs à des imprévus constatés en cours de chantier ;

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

CONCLUT l'avenant d'augmentation avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée ;

**Programme**

***Aménagement de sécurité Rue du 20 novembre – Voirie – Eaux Pluviales***

*Entreprise*

***TP PAYS DE SIERENTZ - 3 rue des Celtes 68510 SIERENTZ***

***Montant du marché : 77 599.58 € HT, soit 93 119.50 € TTC***

***Avenant n° 1 - montant : 4 176.12 € HT, soit 5 011.34 € TTC***

***Nouveau montant du marché : 81 775.70 € HT, soit 98 130.84 € TTC***

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

**POINT 3 / Renouvellement du contrat de fourrière avec la SPA**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le contrat signé avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 arrive à échéance le 31 décembre 2018.

La SPA propose le renouvellement du contrat pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Dans le cadre de ce contrat, la SPA assure la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale.

Le coût de la prestation s'élève à 0,76 €/habitant en 2019, 0,77 € en 2020 et 0,78 € en 2021.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

APPROUVE le renouvellement de contrat avec la SPA pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

HABILITE Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir et tous documents s'y rapportant.

#### **POINT 4 / Droit de préemption urbain**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a pris certaines décisions entrant dans le champ d'application de ses compétences des matières que lui a délégué le Conseil Municipal dans sa séance du 23 juin 2014, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A été prononcée la renonciation au Droit de Préemption Urbain sur l'immeuble suivant

- ♦ *Section 5 parcelle 453/78 – 2 rue d'Altkirch – 1 144 m<sup>2</sup>*

#### **POINT 5 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers**

##### 5.1 Saint-Louis Agglomération

###### **- Conférence des Maires du 17 octobre 2018**

Monsieur le Maire informe qu'un point unique était à l'ordre du jour. Il s'agit des problèmes de places dans les collèges du secteur.

Un projet de construction d'un nouveau collège à Kembs est envisagé.

Monsieur le Maire informe qu'il ira à l'inauguration du parking P+R à Saint-Louis le 23 novembre 2018.

#### **POINT 6 / Rapport des Adjointes & Commissions**

##### 6.1 Bernard HAAS

Monsieur Bernard HAAS informe que la soirée Halloween du 2 novembre 2018 a été un beau succès. 40 enfants ont participé à l'événement.

La soirée de dégustation du repas de la fête de Noël des Aînés s'est déroulée le 9 novembre 2018. A l'issue de la soirée, quelques changements ont été effectués, notamment au niveau de l'entrée et du dessert.

Concernant les animations, l'idée du magicien a été abandonnée, car la prestation proposée était trop onéreuse.

L'animation sera donc à nouveau assurée par le fidèle Freddy.

## 6.2 Patrick WADEL

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Sécurité Routière et Infrastructure du Mercredi 24 octobre 2018.

### Thèmes abordés

- Route d'Altkirch : suite aux courriers de Monsieur Jean-Jacques HAABY
  - Problème de vitesse du côté de Sierentz, Monsieur BELLIARD nous a informés qu'il n'y aura pas de travaux spécifiques à part un plateau surélevé face à la nouvelle école.

#### Propositions :

\* se rapprocher du département pour faire un essai de sécurité provisoire pour créer une chicane ou un rétrécissement.

\* s'informer si le département envisage de refaire un nouveau tapis d'enrobé, si ok prévoir du marquage routier (ligne médiane et côté espace vert).

- Rue Suttergasse : courrier de Monsieur Jean-Claude RUNSER et demande verbale de Monsieur Hubert FEYERTAG qui se plaint de la vitesse suite au nouveau quartier Bifang.

#### Propositions :

\* vitesse limitée à 30 km/h

Réflexions : rue Béthouard, rue de l'Eglise et rue de la Liberté, vitesse déjà limitée à 30km/h.

Mettre toutes les rues à 30km/h, c'est-à-dire le quartier Gutzwiller, la rue Cordier, la rue des Landes et le quartier Bifang.

- Rue de la Liberté : suggestion de Monsieur Georges HERTER durant le Conseil Municipal d'instaurer un stop en venant du quartier Bifang.

\* Avis de la Commission : d'abord réaliser la jonction rue de la Liberté / quartier Bifang devant être élargie.

\* Discussion du plan concernant le virage devant la Mairie indiquant les bordures collées et traçage.

\* information concernant les devis pour le marquage routier de la rue du 20 Novembre. Deux devis par EST SIGNALISATION et KANGOUROU.

Moins disant : KANGOUROU.

Tour de table : rien à signaler.

*Le Conseil Municipal entérine les décisions.*

### 6.3 Jacques CHAFFARD

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 18 octobre 2018.

#### Dossiers instruits

❶ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 18 F1013 de Maître Olivier FRITSCH, 11 rue du Rhône à Mulhouse pour la section 5 parcelle 453/78 de 1 144 m<sup>2</sup>. Adresse du terrain : 2 rue d'Altkirch : Avis favorable.

❷ Déclaration Préalable DP 068 341 18 F0020 de Monsieur SCHINDLER Michel, 2 allée des Côteaux à Uffheim. Section 5 Parcelle 412 de 711 m<sup>2</sup>, pour ravalements de façade et muret. Travaux sur construction existante : Avis favorable.

*Le Conseil Municipal entérine les décisions.*

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 14 novembre 2018.

#### Dossier instruit

❶ Demande de Permis de construire PC 068 341 18 F0014 de M. et Mme Christophe et Christelle GOUX chez Maisons EDEN, 1 rue du Rhin à Wittenheim, pour la construction d'une maison individuelle d'habitation de 186,98 m<sup>2</sup>, section 2 parcelles 646-173 et 174, Bifang Lot n°10. Surface du terrain 629 m<sup>2</sup> : Avis favorable.

*Le Conseil Municipal entérine la décision.*

## POINT 7 / Divers & Informations

### 7.1 Agenda

<i>Date</i>	<i>Réunion - Manifestation</i>	<i>Heure &amp; Lieu</i>
Jeudi 22 novembre	Réunion publique fibre optique	19 h 30 Maison des Associations
Dimanche 25 novembre	Marché aux Puces	Village

Samedi 1 <sup>er</sup> décembre	Marché de l'Avent	Parvis de l'Eglise
Lundi 10 décembre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie
Dimanche 16 décembre	Fête de Noël des Aînés	Maison des Associations
Samedi 22 décembre	Loto du FCU	Maison des Associations
Vendredi 18 janvier 2019	Réception de Nouvel An	19 h 30 Maison des Associations

### 7.2 Documents remis

Les documents suivants ont été remis aux conseillers municipaux soit par voie électronique soit en début de séance

- Procès-verbal de la Commission Sécurité Routière et Infrastructure du 24 octobre 2018
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 18 octobre 2018
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 14 novembre 2018

### 7.3 Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe que la première réunion de chantier concernant le futur accueil périscolaire s'est déroulée le vendredi 19 octobre 2018 en présence des représentants de la société Portakabin, du dirigeant de l'entreprise TP Pays de Sierentz et du Directeur des Foyers Club.

Les travaux ont été planifiés comme suit : démarrage du gros œuvre en janvier 2019 et réception des modules courant février 2019.

Auparavant, il conviendra de démonter une partie du grillage du plateau sportif ainsi que les éléments sportifs.

Monsieur le Maire indique que le système de vidéo-protection est en place, mais qu'il n'est pas encore possible de l'utiliser car l'autorisation préfectorale n'a pas encore été délivrée.

Monsieur le Maire informe que des abattages d'arbres sont prévus au Brunnstube : le long du ruisseau au niveau du 5 rue Brunnstube et au bas du terrain situé 66 rue du 20 Novembre.

Monsieur Jean-Luc KOERPER a été missionné pour intervenir cet hiver.

Monsieur le Maire informe de la réunion publique organisée par Rosace le jeudi 22 novembre à la Maison des Associations à 19h30 au sujet de la fibre optique.

Monsieur le Maire relate l'inauguration du Centre d'Incendie et de Secours de Sierentz du 20 octobre 2018. Les locaux sont spacieux, confortables et très bien équipés.

Monsieur le Maire informe que Monsieur Roger ALBISSER avait pris l'initiative d'organiser une collecte de vêtements pour les sinistrés de l'Aude. Malheureusement, la collecte a dû être

annulée car il n'y avait plus de places pour réceptionner des vêtements dans l'Aude. Il lui adresse néanmoins ses remerciements pour cette initiative caritative.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Daniel ROCHE, petit-neveu de Camille ROCHE qui remercie la Commune ainsi que la société d'Histoire qui perpétue la mémoire de Camille ROCHE, tombé pour Uffheim, en s'occupant de sa tombe et en ayant donné son nom à une rue de la Commune.

Monsieur le Maire donne lecture de la carte de remerciements des époux ALBISSER à l'occasion de leurs noces d'or.

Monsieur le Maire informe de l'ouverture d'un cabinet de soins infirmiers à Magstatt-le-Bas. Il s'agit de Monsieur Hervé GHIRENGHELLI, 1 rue Charles Zumstein, 68510 MAGSTATT-LE-BAS, 06.45.67.20.97.

#### 7.4 Tour de table

R.A.S

*L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 50.*



**TABLEAU DES SIGNATURES  
POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHEIM  
DE LA SEANCE DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2018**

**ORDRE DU JOUR**

Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Point 2 / Affaires financières

Point 3 / Renouvellement du contrat de fourrière avec la SPA

Point 4 / Droit de préemption urbain

Point 5 / Rapport de Saint-Louis Agglomération &amp; Divers

Point 6 / Rapport des Adjointes &amp; Commissions

Point 7 / Divers &amp; Informations

<i>Nom &amp; Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signatures</i>	<i>Procuration</i>
<i>MARTINEZ Christian</i>	<i>Maire</i>		---
<i>HAAS Bernard</i>	<i>1<sup>er</sup> Adjoint</i>		---
<i>WADEL Patrick</i>	<i>2<sup>ème</sup> Adjoint</i>		---
<i>CHAFFARD Jacques</i>	<i>3<sup>ème</sup> Adjoint</i>		---
<i>ALMY René</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>COLETTI Charlotte</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>FEYERTAG Alain</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent non excusé non représenté</i>	---
<i>HERTER Georges</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>KOERPER Jean-Luc</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent excusé non représenté</i>	---
<i>LEIBY Thomas</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent excusé non représenté</i>	---
<i>MOSER Muriel</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		
<i>RISBTEIN André</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>ROOS Sabine</i>	<i>Conseillère Municipale</i>	<i>Procuration donnée à Bernard HAAS</i>	